

intérêt, au plan économique, politique et des valeurs, à ce que ces pays connaissent un développement durable par le biais des échanges et d'autres moyens adéquats :

- ❑ **au plan économique**, parce qu'ils deviendront de meilleurs partenaires pour le commerce et l'investissement;
- ❑ **au plan politique**, parce que l'augmentation de la richesse est nécessaire (mais pas suffisante) pour faire progresser la démocratie, le respect des droits de la personne et dans le domaine du travail, la protection de l'environnement et d'autres facteurs essentiels à la création et au maintien de sociétés et d'États prospères;
- ❑ **au plan des valeurs**, parce que les Canadiens estiment que chaque être humain a droit à une vie décente, et reconnaissent et acceptent l'obligation de créer des possibilités d'améliorer la condition des pauvres (et surtout des plus pauvres dans le monde).

Comment poursuivre ces objectifs? En fin de compte, tous les échanges sont bilatéraux, même si certaines règles fondamentales sont définies à l'échelon régional ou mondial. Nous traitons les problèmes bilatéraux et multiplions les possibilités bilatérales en recourant à différents moyens pour gérer et enrichir ces interactions :

- ❑ accords et cycles de négociations **multilatéraux**, sous l'égide de l'OMC;
- ❑ accords et cycles de négociations **régionaux**, notamment l'ALENA et le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA);
- ❑ accords commerciaux **bilatéraux** comme ceux conclus avec le Chili, Israël et le Costa Rica; accords bilatéraux complémentaires sur le commerce et les questions relatives au commerce comme l'investissement ou la coopération en matière de R.-D.; négociations bilatérales comme celles menées avec quatre autres pays d'Amérique centrale et avec Singapour; et une gamme de programmes de travail et de contacts bilatéraux de haut niveau destinés à forger des approches communes et à aplanir les différences.

Traditionnellement, la politique commerciale canadienne s'est beaucoup impliquée à chacun de ces niveaux. Pendant plus d'un demi-siècle, le Canada a usé de son influence et à défendu ses intérêts par le biais d'organismes multilatéraux, à savoir le GATT et l'OMC. De même, au cours des 20 dernières années, nous avons